

Pour la CEDH, un Français assassiné c'est mieux qu'un terroriste algérien torturé dans son pays

écrit par Claude t.a.l | 26 janvier 2019



La CEDH (Cour européenne des droits de l'homme) pourrit la vie de toutes les Nations d'Europe .

La France, pour une fois, voulait expulser un terroriste en Algérie.

» Le cas du jour concerne Ali Meguimi, interpellé en 2013, condamné en septembre 2015 par le tribunal de Paris pour association de malfaiteurs terroristes à six ans de prison et à une interdiction définitive du territoire français. Il lui était reproché un soutien actif à des responsables algériens de l'organisation terroriste Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) qu'il comptait rejoindre et à qui il avait adressé des lunettes de vision nocturne et de l'argent. Il avait également listé des cibles possibles, comme la tour Eiffel, pour un attentat en France. Alors qu'il a purgé sa peine, son expulsion vers l'Algérie est suspendue au recours qu'il a formulé en mars 2018 auprès de la Cour de Strasbourg. Cet homme de 33 ans est aujourd'hui assigné à résidence et doit

pointer trois fois par jour à la gendarmerie de sa commune. «

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/23/paris-demande-a-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-de-pouvoir-expulser-des-terroristes-algeriens_5413256_

Rien de plus normal, normalement, que de renvoyer un terroriste dans son pays .

Pour la » CEDH « , ça ne marche pas comme ça : le pauvre » risquerait d' être torturé » en Algérie !

La France, le 22 janvier, a dû quémander un éclair de lucidité à la CEDH :

« Une présomption de mauvais traitement de tous les ressortissants algériens condamnés pour terrorisme aurait de lourdes conséquences en termes de sécurité en obligeant le maintien sur le territoire français d'individus considérés comme dangereux alors que les mesures d'assignation à résidence ne permettent de prévenir ni le risque de fuite ni celui de commission d'un acte troublant l'ordre public », a plaidé François Alabrune, directeur juridique du quai d'Orsay.

Ce qui est pourtant une mesure de simple bon sens.

<https://www.valeursactuelles.com/monde/paris-veut-expulser-des-terroristes-algeriens-la-cedh-fait-bloc-103288>

Mais, pour l' « UE « , la raison n'a pas cours.

L'absurdité de ces institutions de l' » UE » !

Bon, je vais tenter une proposition qui devrait concilier les deux points de vue :

On le met dans un avion en direction de l' Algérie , et, comme ça, nous sauvegardons notre pays .

À mi-chemin, on le balance dans la flotte , plouf ! et, ainsi, la CEDH ne pourra pas nous accuser de l'avoir livré aux

tortures algériennes.

(je suis d'une nature conciliante).

Note de Christine Tasin

Quand on vous dit qu'il n'y a pas d'autre solution que de sortir de cette p...n d'Europe qui décide à notre place, qui interdit, oblige, sermonne... et nous pourrit l'existence. Pour la plus grande joie de Macron.

Et, dans l'attente du verdict, celui qui voulait faire sauter la Tour Eiffel va se retrouver libre comme l'air dans notre pays.